



LUTTE COLLECTIVE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN n°CPP-2023

Agrément n°PL00276

Bon de travaux pour traitement biologique

NOM Prénom : _____

N° téléphone _____

Adresse mail : _____

Adresse intervention : _____

Adresse facturation : _____

Travaux à réaliser : PULVERISATION

Nombre d'arbres à traiter : _____

Hauteur approximative : _____

Spécificité du chantier (chien, absence, accès...) : _____

Accessibilité : votre présence est nécessaire OUI NON (cocher la case correspondante)

Période prévisionnelle de réalisation du chantier : d'octobre 2023 à janvier 2024, selon conditions météorologiques

Date :

Signature :

Bon pour accord

*Bon à renvoyer **avant le 31 octobre 2023 à votre mairie ou directement à la FDGDON49***

Tarifs campagne 2023/2024 : 17,50 € par arbre

ATTENTION : majoration de 2 € par arbre en cas de demande d'intervention reçue après la date du 31/10/2023

Prise en compte des bons de travaux jusqu'au 15/12/2023

Dans le cadre des luttes collectives, la FDGDON peut également fournir des méthodes de lutte alternative au traitement biologique :

Autre méthode de lutte contre les chenilles processionnaires du Pin	Tarif unitaire	Quantité	Sous total
Piège au tronc diam 0-30cm	29,30 €		€
Piège au tronc diam 56-66cm	39,80 €		€
Piège au tronc diam 91-100cm	51,60 €		€
Piège au tronc diam 100-120cm	56,50 €		€
Sac remplacement piège au tronc	5,90 €		€
Bande polypropylène de remplacement	12,40 €		€
Mastic supplémentaire (sac)	1,00 €		€
Tube de descente de remplacement	2,98 €		€
Piège à phéromone complet (avec sa phéromone)	42,00 €		€
Phéromone supplémentaire processionnaire du pin	8,20 €		€
Nichoir à mésanges (consomment les chenilles de processionnaire)	25,00€		€
Nichoir à chauve-souris (comme les papillons de processionnaire)	25,00€		€
TOTAL			€



Piège au tronc, permet de collecter les chenilles en procession le long de l'arbre en jui



Piège à phéromone, permet de capturer les papillons de processionnaire en juillet/août